



Pū Ti'aauraa e Faaineineraa Tōro'a

*Communiqué de presse du 03 septembre 2021*

**EXAMENS PROFESSIONNELS :**

**Report des épreuves orales d'admission des examens professionnels des spécialités « Sécurité civile » et « sécurité publique » dans le contexte de l'épidémie de COVID-19**

Compte-tenu du contexte sanitaire exceptionnel lié à l'épidémie du COVID-19 que connaît la Polynésie française, le Centre de gestion et de formation est amené à prendre des mesures exceptionnelles, concernant l'organisation des épreuves orales d'admission des examens professionnels de 2021.

**Ainsi, les épreuves orales d'admission des examens professionnels des spécialités « sécurité civile » et « sécurité publique » des lundi 20, mardi 21 et mercredi 22 septembre 2021 sont annulées et reportées à une date ultérieure.**

Cette orientation se justifie pour garantir la sécurité sanitaire des intervenants, des candidats et des membres du jury mais aussi pour **tenir compte des difficultés opérationnelles des agents des communes appelés à assurer la sécurité mais aussi des difficultés de transports et d'hébergement des candidats venant des îles.**

Les épreuves orales d'admission seront fixées et communiquées ultérieurement en prenant en compte l'évolution du contexte sanitaire actuel.

Nous vous tiendrons informés.